



Refait récemment la rue Clémenceau, au Château d'Olonne, respecte toutes les normes de la loi «Handicap».

La loi «Handicap» : porteuse d'égalité

Éditorial

Une agglomération qui bouge

Il existe deux types de villes : celles où l'on passe et celles où l'on revient. Notre agglomération appartient à la deuxième catégorie. Souvent, il arrive qu'un simple promeneur devienne un estivant qui, à son tour, se transforme en résident.

Cette extraordinaire attraction exercée par le Pays des Olonnes, modifie insensiblement le visage de la ville. De nouveaux quartiers apparaissent et les 137 hectares de la Vannerie font désormais figure de nouvelle frontière.

Idéalement situés à l'entrée de notre agglomération et à la jonction de toutes les grandes voies de circulation, cet espace privilégié va nous permettre de développer de nombreuses infrastructures de services et d'accueillir de nouvelles entreprises. Des discussions sont actuellement en cours avec les différents propriétaires et le projet prend peu à peu forme.

A deux pas de port Olona et en face de la future cité du Vendée Globe, la zone de la Sablière sera, quant à elle, dédiée aux activités liées à la mer. Si un nouveau Chais des Marins a déjà ouvert ses portes, il devrait bientôt être rejoint par un Village d'Entreprises Nautiques.

Actuellement au cœur de l'actualité, la question de l'accessibilité est prise très au sérieux par les élus communautaires. Voirie, transports urbains et établissements recevant du public seront bientôt aux nouvelles normes. Toujours plus dynamique, ouverte sur l'avenir et accessible, notre agglomération se renouvelle sans cesse... pour mieux vous séduire ●

Louis GUEDON
Président de la CCO
Député Maire
des Sables d'Olonne

Yannick MOREAU
1^{er} Vice-Président de la CCO
Maire
d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT
2^e Vice-Présidente
de la CCO
Adjointe à l'environnement
au Château d'Olonne

Quel est le point commun entre les bus TUSCO, la voirie et les locaux administratifs du Pays des Olonnes ? A partir de 2015, ils devront répondre aux nouvelles normes en matière d'accessibilité. Présentation d'un dossier qui va changer la vie des personnes handicapées mais aussi des mamans avec poussettes et de certains retraités.

En ville, pour faire ses courses en 30 minutes chrono, mieux vaut bénéficier de toutes ses capacités physiques. Pour une personne en fauteuil roulant, certains trottoirs sont inaccessibles. Et que dire des bus sans plancher bas ou des établissements publics avec perron et escaliers ?

Circuler facile

La loi «Handicap», du 11 février 2005, doit rétablir plus d'égalité puisqu'elle impose aux collectivités des normes dont certaines devaient être opérationnelles courant 2015. Ce sujet tient à cœur aux élus de la CCO qui ont créé, en juin 2008, une commission intercommunale « Accessibilité ». Et le travail ne manque pas puisque la réflexion, menée en étroite collaboration avec des associations d'utilisateurs et de personnes à mobilité réduite, porte tout

aussi bien sur les transports urbains que sur la voirie et les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Un nouvel espace urbain

Si le Schéma Directeur d'Accessibilité du TUSCO (bus de ville) a été validé le 18 septembre 2009 et que le travail sur le terrain a d'ores et déjà commencé (cf le dépliant encarté), le Plan de Mise en Accessibilité de la voirie du Pays des Olonnes devrait bientôt être connu. Ces deux dossiers étroitement liés ont été confiés au cabinet : Egis Mobilité.

L'élaboration du diagnostic d'accessibilité des ERP est, pour sa part, réalisé par Citylinks qui devrait rendre sa copie courant 2010. CCO et mairies mèneront ensuite les travaux nécessaires. Rendez-vous en 2015 dans un espace urbain plus accessible ! ●

A U S O M M A I R E D U N U M É R O

Aménagement



2

La Vannerie :
une longue réflexion

Économie



3

Lorsqu'océan rime
avec économie

Vie de la CCO



4

Du côté
des commissions

Environnement



5

Déchetterie :
mode d'emploi

Culture



8

Do, ré, mi :
la classe des petits

La Vannerie : une longue réflexion

La Vannerie
c'est 137 ha dont
83 aménageables

Depuis 5 ans, la création de la zone de la Vannerie est au cœur de toutes les réflexions. Evoqué lors de l'élaboration de l'étude prospective « Les Olonnes 2020 » et du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), ce dossier est piloté par un comité rassemblant des représentants de l'Etat, des professionnels et des élus. En parallèle, des réunions publiques ont été organisées.

La réussite du projet reposera en effet sur une concertation loyale et confiante. Les premières conclusions tendent à faire des 137 ha de la Vannerie la nouvelle vitrine économique de l'agglomération. Mais quelles sont les grandes lignes du projet ?

3 questions à ...

Jean-Luc Le Mancq, directeur de «Paysages de l'Ouest»

Des retombées positives

Pour penser l'aménagement d'un nouveau site, les conseils d'un cabinet d'urbanisme sont indispensables. La zone de la Vannerie ne fait pas exception à la règle. Jean-Luc LE MANCQ, directeur de « Paysages de l'Ouest », suit le dossier depuis son lancement et accompagne les élus communautaires dans leur réflexion. Il a accepté de se plier au jeu des questions/réponses.

Comment a été défini le périmètre de la Vannerie ?

Nous nous sommes appuyés sur différentes études d'aménagement menées au cours des 5 dernières années. Que ce soit dans le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) ou dans l'étude prospective « Les Olonnes 2020 », la nécessité de créer de nouveaux pôles d'accueil pour les acti-

vités économiques était clairement exprimée. Deux sites avaient été retenus : la Vannerie et le Vendéopôle. Il faut dire que la Vannerie s'inscrit dans le contournement des Olonnes et est située à proximité des grandes voies de communication. Il s'agit d'un espace privilégié avec un important potentiel de développement.

Qu'apportera la création de cette zone au Pays des Olonnes ?

Tout d'abord une plus grande visibilité. Comme la Vannerie est la principale porte d'entrée de l'agglomération, elle se doit de renvoyer une image valorisante et de mettre en avant la richesse du tissu économique Olonnais en proposant un site d'accueil dédié aux activités de services, à l'artisanat, aux entreprises, au tertiaire et à la santé. La création de cette zone devrait également avoir des retombées positives sur l'économie puisqu'elle offrira de nombreuses opportunités aux entreprises locales désirant se développer et pourra aussi accueillir des entreprises extérieures au territoire dans un cadre de vie et de travail agréable. Depuis le lancement du dossier, la question de l'environnement est considérée comme cen-

trale. Une réflexion de fond a été menée sur la composition paysagère. Les zones humides seront valorisées et des coulées vertes créées.

Où en est-on du projet ?

Les études de faisabilité sont actuellement en cours et des pourparlers avec les différents propriétaires ont été engagés. Dans le courant du premier semestre 2010, deux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) -correspondant aux deux premiers îlots (cf la carte)- pourraient être créées. Il restera ensuite à définir un programme prévisionnel avant d'entrer dans la phase pré opérationnelle et de choisir un aménageur.

Une extension de l'agglomération

Toutes les études d'aménagement et les documents d'urbanisme vont dans le même sens : l'avenir économique des Olonnes est prometteur. L'agglomération attire en outre de plus en plus de vacanciers et de jeunes retraités habitués des résidences secondaires.



Résultat : la ville ne cesse de s'étendre et de nouveaux besoins apparaissent.

A cheval sur le Château d'Olonne et Olonne-sur-Mer, tout en étant à proximité des Sables d'Olonne, la zone de la Vannerie a été rattrapée par la ville dont elle est devenue la principale porte d'entrée. Pour maîtriser l'évolution de cet espace hautement stratégique et éviter qu'il ne devienne une zone anarchique, de nombreuses études et réflexions ont permis de délimiter un espace de 137 ha dont la vocation principale sera de répondre aux attentes des habitants en matière de services et d'emplois (installation d'entreprises). La voie de contournement des Olonnes délimitera, au nord, la zone de la Vannerie et marquera la frontière entre la zone urbanisée et la zone agricole.



Un environnement préservé

Si la Vannerie est avant tout destinée à devenir un espace urbain, 39 % de sa surface seront affectés aux espaces naturels et aux voies de déplacement. Une attention toute particulière sera apportée à l'environnement :



- les zones humides et le Tanchet seront préservés
- des zones «tampons» et des corridors écologiques seront créés en périphérie du site. Ils serviront également de zones de transition (30 m minimum avec l'habitat)
- des façades paysagères conséquentes habilleront le site et en feront une porte d'entrée accueillante.

Une organisation en 4 grands îlots

Sur la zone de la Vannerie, 4 grands îlots verront le jour. Les îlots 1 et 2 seront les premiers commercialisés :

ILOT 1

- Superficie : 25 ha
- Vocation : Pôle de services marchands ou non marchands (organismes de formation...)

ILOT 2

- Superficie : 80 ha
- Vocation : Pôle le plus diversifié de la Vannerie puisqu'il accueille le Pôle Santé, des activités tertiaires (bureaux et services), un village d'artisans, une zone économique et la déchetterie des Fontaines qui sera agrandie.



La mise en service des îlots 3 et 4 est prévue à plus long terme. Plus petites, ces deux parcelles abriteront des zones d'activités économiques.

Un espace bien desservi



Tous les chemins mènent à la Vannerie ! Traversé par les grandes voies structurantes de l'agglomération, ce vaste espace se trouve également à l'arrivée de la RD 160 (menant à la Roche-sur-Yon ainsi qu'en direction de Nantes et de Paris) et de la RD 760 (qui ouvre la voie vers Challans puis Saint-Nazaire). Une situation idéale pour une entreprise !

A côté de ces grandes voies de circulation, des liaisons douces devraient permettre aux riverains du site de circuler facilement. Les chemins existants (Chaintre-longue...) seront conservés et des nouvelles liaisons seront créées avec les quartiers environnants.

Lorsqu'océan rime avec économie

Position géographique oblige, l'économie de la mer tient une large place sur le Pays des Olonnes. Dernièrement, une jeune femme skipper s'est installée à la Pépinière d'Entreprises et la créatrice d'une société de mareyage a reçu le soutien financier de la plate forme Pays des Olonnes Initiative. On a également beaucoup parlé de la création d'un Village d'Entreprises Nautiques. Dernières nouvelles de l'économie « made » CCO.

La Pépinière comme poisson pilote

Quatre jeunes créateurs sont venus rejoindre « la flotte » déjà fournie des chefs d'entreprises du Pays des Olonnes. Ils ont choisi la Pépinière. Histoire de prendre un bon départ et de bénéficier de l'aide et des services proposés par la structure.

DÉVELOPPEMENT POSITIF

Ou rien ne vaut un bon conseil

Après 20 ans en tant que salarié, Pascal DANES a franchi un cap et décidé de lancer son cabinet de conseil en développement. Qu'il s'agisse de planification stratégique et financière, de développement commercial ou de conseils en matière de croissance verte, Pascal fait bénéficier les entreprises de ses analyses et de son expérience. Une aide précieuse !



NORD SUD SAILING

Ou un skipper à la barre

Depuis mai 2009, Corinne MARIET navigue au large de la Côte de Lumière et remonte le célèbre chenal du Vendée Globe. Pas de quoi effrayer cette jeune femme skipper qui propose des services nautiques allant du convoyage, à l'organisation de balades en mer en passant par la mise en main personnalisée de bateaux.

SODEER VENDEENERGIE

Ou opter pour les énergies renouvelables

Pas question pour Nelly OLIVIER et Cyril KERVOËL de demeurer au port alors que le développement durable a le vent en poupe. Les deux associés, secondés par une assistante et quatre technico-commerciaux, se sont spécialisés dans la vente et la pose de chauffe-eaux solaires, de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur, etc.

AUDIO SUN

Ou que le spectacle commence

Pousser la porte de François BIRCHLER, c'est entreprendre un voyage au pays des arts vivants et du spectacle. Créée en novembre dernier, sa société propose des services humains et techniques (sonorisation, éclairage...) aux organisateurs de concerts, événements, théâtres, etc.

ETIC 85 à la criée des Sables

Connue sur le Pays des Olonnes pour ses coups de pouce financiers aux jeunes créateurs d'entreprises (sous forme de prêts), la plate forme ETIC 85 INITIATIVE organise chaque année un événement à l'occasion de la Semaine Nationale du Mouvement France Initiative. Le 21 octobre, rendez-vous était donné aux Sables d'Olonne par le Comité Local Pays des Olonnes Initiative.

Retour sur quelques temps forts :

- ▶ **6 h :** Visite de la criée des Sables d'Olonne sous la conduite de Pierre SARAZIN, directeur du site, puis échanges sur le milieu de la pêche et projection d'un film.
- ▶ **7 h :** Direction la case N°12 où Diane SABOURAULT-GUITON, jeune créatrice de la société de mareyage D.S. Océan et bénéficiaire d'un prêt d'honneur de 6 000 € a présenté son activité.
- ▶ **18 h :** Comité d'agrément avec témoignages de chefs d'entreprises ayant obtenu un prêt.
- ▶ **19 h 30 :** Soirée à la Pépinière d'Entreprises avec remise d'un chèque de 5 000 € à Fabien ROUMANEIX, bénéficiaire d'un prêt, et signature d'une charte de parrainage. De quoi donner un nouvel élan à DIH sa jeune société de plomberie, serrurerie, électricité et débouchage de canalisations ! Après avoir présenté l'activité de la plate forme en 2009, restait à partager le verre de l'amitié.



+ A savoir

En novembre, deux nouveaux chefs d'entreprises ont décroché des prêts d'honneur : Emilie VRI-GNAUD, créatrice de Leïlani, institut de beauté aux Sables d'Olonne (4 000 €) et Loïc MUSARD, fondateur de Images & Solutions, société olonnaise de signalétique par adhésifs (2 000 €).

brèves

Un village dédié au nautisme

La nouvelle est désormais officielle : un Village d'Entreprises Nautiques verra le jour, fin 2010, sur la zone de la Sablière. Il faut dire que, situé à deux pas de Port Olona et en face de la future cité du Vendée Globe, le site, qui accueille déjà le nouveau Chais des Marins, répond idéalement à la volonté stratégique des élus d'accueillir des activités en lien avec la mer. Implanté sur un terrain de 8 664 m², le Village d'Entreprises Nautiques proposera à la location 8 ateliers sous forme de baux commerciaux de 3, 6 ou 9 ans ●

Bourse du Travail et Espadon

Le 26 novembre dernier, les syndicats ont accepté la proposition des élus de la CCO de transférer la Bourse du Travail dans les locaux de l'Espadon à Olonne-sur-Mer. Pour l'occasion un plateau de 400 m² sera entièrement rénové et une entrée spécifique aménagée ●

« Signalez » vous !

Les panneaux en forme de voile installés sur les zones d'activités économiques des Fruchardières, des Plesses ainsi que sur Actilonne et Port Olona peuvent être mis à jour sur simple demande. En cas de nouvelle implantation, de changement de dénomination sociale, d'adresse, etc., il suffit de faire parvenir un courrier détaillé à la CCO.

Contact : rabriol@cc-olonne.fr
ou narnaudeau@cc-olonne.fr ●

Du côté des commissions

A travers ses commissions, la CCO traite de nombreux dossiers intercommunaux visant à améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Suite et fin du dossier présentant le fonctionnement de la Communauté.



La Commission Affaires Culturelles

Soutenir l'art et le rendre accessible à tous (cf l'article p.8), telle est la mission relevée par la Commission des Affaires Culturelles. On lui doit, entre autres, le nouveau Conservatoire de Musique dont la 1^{re} tranche de travaux a été inaugurée en février 2009. Ces 478 m² devraient bientôt être complétés par un ensemble de 1 176 m². Les travaux commenceront courant mars.

9^e Vice-Président en charge de la Commission

- Joë FESSEAU (Le Château d'Olonne)

Membres

- BARRE Véronique (Olonne-sur-Mer)
- CHABIRAND Bernard (Les Sables d'Olonne)
- CLERC Anita (Le Château d'Olonne)
- FAUGERON Gérard (Les Sables d'Olonne)
- GAUVIN Brigitte (Les Sables d'Olonne)
- MAIRAND Christian (Le Château d'Olonne)
- MOREAU Yannick (Olonne-sur-Mer)
- PINEAU Florence (Olonne-sur-Mer)

- PROUTEAU Dominique (Olonne-sur-Mer)
- RAIMBAUD Laure (Le Château d'Olonne)
- TESSON Brigitte (Les Sables d'Olonne)

Exemples de missions

- Promotion ou réalisation de manifestations culturelles (expositions d'été, apéritifs lecture « Les Mots à la Bouche », prix lecture des 6^{es}, défi BD...)
- Création et gestion d'un bibliobus
- Construction et gestion du Conservatoire de Musique
- Subventions aux associations



La Commission Transports

Parce que chacun doit pouvoir se déplacer facilement, la Commission Transports travaille à l'amélioration du TUSCO (*Transports Urbains des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer*). Plébiscité par les lycéens et les collégiens, utilisé chaque année par 320 000 passagers, ce réseau sera, dans les 5 ans à venir, adapté aux personnes à mobilité réduite. Très active, la Commission a également engagé, en accord avec la Région, une réflexion de fond sur la desserte du Pays des Olonnes par les TER. Dossier à suivre.



10^e Vice-Président en charge de la Commission

- Claude DURAND (Olonne-sur-Mer)

Membres

- BARRE Véronique (Olonne-sur-Mer)
- BELLE Jean-Michel (Les Sables d'Olonne)
- BILLON Annick (Le Château d'Olonne)
- CHAPPELIN Jean-Philippe (Les Sables d'Olonne)
- HECHT Gérard (Le Château d'Olonne)
- MERCIER Joël (Le Château d'Olonne)
- MOREAU Yannick (Olonne-sur-Mer)

- PINEAU Florence (Olonne-sur-Mer)
- RAVON Serge (Les Sables d'Olonne)
- TESSON Brigitte (Les Sables d'Olonne)
- TRAMEÇON Annick (Le Château d'Olonne)

Exemples de missions

- Gestion du TUSCO (Transports Urbains des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer)
- Réflexion autour du réseau ferroviaire en partenariat avec la Région
- Gestion du réseau semi urbain et urbain

La Commission Accessibilité

En 2015, transports urbains, voiries et établissements publics devront répondre aux normes en matière d'accessibilité. A la CCO ce dossier d'envergure a été confié à la Commission Accessibilité qui a consulté, dès le lancement de la réflexion, différentes associations d'utilisateurs et de personnes à mobilité réduite (Cf l'article de UNE).

11^e Vice-Présidente en charge de la Commission

- Annick BILLON (Le Château d'Olonne)

Membres

- BERNARD Régis (Olonne-sur-Mer)
- BROSSEAU Stéphane (Olonne-sur-Mer)
- BURNAUD Jean-Yves (Le Château d'Olonne)
- CLERC Anita (Le Château d'Olonne)
- DOAT Isabelle (Le Château d'Olonne)
- DURAND Claude (Olonne-sur-Mer)
- DURAND Denis (Olonne-sur-Mer)
- PERON Loïc (Les Sables d'Olonne)
- RAVON Serge (Les Sables d'Olonne)
- TESSON Brigitte (Les Sables d'Olonne)
- TOURNADE Stéphane (Les Sables d'Olonne)

Exemples de missions

- Lancement et suivi de différentes études d'accessibilité :
 - Schéma Directeur d'Accessibilité du réseau de transports urbains TUSCO
 - Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
 - Diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Suivi de la mise en accessibilité du réseau de Transports Urbains des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer, des voiries et des établissements publics communautaires



La déchetterie : un service public très apprécié



En 2009, 212 000 véhicules ont pris le chemin de la déchetterie des Fontaines, chemin de Chaintrelongue, à Olonne-sur-Mer et 19 000 tonnes de déchets ont été collectées. Ouvert 7 jours sur 7, le site ne désemplit pas. Bref rappel de ce qu'il faut savoir lorsque l'on se rend à la déchetterie.

LE PUBLIC

Pour les habitants du Pays des Olonnes
Gratuite pour les particuliers, la déchetterie des Fontaines est exclusivement réservée aux personnes résidant sur les Sables d'Olonne, le Château d'Olonne et Olonne-sur-Mer.
Pour y accéder, il suffit de présenter aux agents un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

LES HORAIRES

Tous les jours à votre service

- 1^{er} avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Le dimanche : 9 h à 12 h
- 1^{er} octobre au 31 mars :
Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Le dimanche : 9 h à 12 h

Fermée les jours fériés

ATTENTION !

Les sacs jaunes ne sont pas acceptés à la déchetterie.
Ils sont réservés à la collecte en porte à porte des emballages. Tout autre emploi est interdit.

Bois
Cartons
Gravats
Déchets verts
Bidons en plastique
Colonnes pour :

- Les vêtements usagés
- Les piles et batteries
- Les huiles végétales et minérales

Tout venant
Papier
Ferraille
Verre
D3E*
DMS*
Matériaux amiantés

* D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

LES CONSIGNES

Faire le tri dans ses attitudes
Respecter les consignes, c'est gagner du temps et en faire gagner aux autres usagers. Alors, c'est décidé :

- je roule lentement.
- je trie mes déchets.
- je respecte les agents.
- je stationne sans gêner la circulation.

LES DÉCHETS

Un service performant
Si l'on excepte les déchets ménagers et les emballages, la déchetterie des Fontaines accepte tous les gravats, appareils électroménagers, produits phytosanitaires, etc. dont on ne sait pas toujours quoi faire. 18 bennes et bacs sont à la disposition des usagers.

brèves

Lorsque les déchets se font discrets

Avec l'apparition des premiers conteneurs enterrés, une petite révolution a eu lieu dans le monde de la collecte sélective. Pratique et esthétique ce nouveau mobilier se fond harmonieusement dans le paysage urbain. Après avoir installé 18 conteneurs enterrés sur les ports de pêche et de plaisance des Sables d'Olonne, la CCO, forte du succès de l'opération, a décidé de généraliser l'opération. L'été dernier, 25 nouveaux conteneurs sont donc apparus sur les 3 communes des Sables d'Olonne (place Maraud, cours Blossac, Poissonnerie Pilote), du Château d'Olonne (parking Coubertin, salle des Grands Riaux, salle Plissonneau) et d'Olonne-sur-Mer (rue de la Belle Olonnaise). L'opération s'est élevée à 180 000 € TTC ●



Collecte des aiguilles usagées

Tous les premiers mardis et mercredis des mois de mars, juin, septembre et décembre, une collecte des aiguilles usagées a lieu à la Pépinière d'Entreprises à Olonne-sur-Mer. Réservé aux particuliers en auto traitement résidant sur le territoire de la CCO, ce service est gratuit et garantit une parfaite confidentialité. La prochaine permanence est fixée aux 2 et 3 mars 2010 (entre 9 h et 12 h et 14 h et 17 h). Précision : les professionnels de santé doivent eux-mêmes recycler les déchets issus de leur activité ●

Le compost : un produit « tendance »

Jamais encore la nouvelle station d'épuration de la CCO n'avait connu une telle affluence. Les 11 et 12 septembre derniers, curieux et jardiniers sont venus visiter le site du Petit Plessis ou acheter du compost. Il faut dire que, sur cette installation, on traite non seulement les eaux usées mais on transforme aussi les boues résultant du processus d'assainissement en un produit de qualité : le compost (normé NFU 44-095). Retour en chiffres et images sur un week-end très suivi.



11 septembre :
Visite et dialogues

→ 150 visiteurs

sont venus aux portes ouvertes du 11 septembre. Au programme : visite commentée de la station d'épuration du Petit Plessis et de son Unité de Compostage. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sympathique.



12 septembre :
Les voitures ont envahi la station

→ 184 véhicules

ont participé à la matinée vente de compost. Les « lève tôt » ont même réussi à faire deux tours.

Vendu 1 € les 100 litres, le compost communautaire répond à la norme NFU 44-095 et a convaincu de nombreux jardiniers du Pays des Olonnes.

→ 75 m³

de compost (soit 35 tonnes) ont été vendus en moins de 4 heures. Devant le succès de l'opération, la CCO a décidé d'organiser au printemps une nouvelle matinée « Vente de compost ». Avis aux amateurs !



12 septembre :
CCO et SAUR assuraient le chargement

brèves

Une station sous haute surveillance

En 2008, la station d'épuration du Petit Plessis a traité 5 650 663 m³ d'eaux usées. Préservation de l'environnement et du milieu maritime oblige, des contrôles réguliers sont effectués par la SAUR, gestionnaire de la station, pour vérifier la qualité des eaux épurées. De leur côté, la CCO et la Police de l'Eau effectuent des contrôles inopinés. Conformément à l'arrêté en vigueur, des analyses ont également été effectuées, en mer, au niveau de l'émissaire de rejet. Toutes ces analyses ont conclu à la conformité des eaux traitées et rejetées dans le milieu naturel ●

Sport

POB : la balle orange au zénith



Au POB (Pays des Olonnes Basket), on se bat sur tous les ballons. Résultat : le club ne cesse de progresser. De paniers en rebonds, l'équipe senior des garçons a atteint la nationale 3 où elle compte bien se maintenir. Présentation d'un club qui monte.

Patrick Villallon, Président du Pays des Olonnes Basket, est un homme heureux. Depuis son arrivée à la tête du POB, son club a su évoluer et s'imposer sur les parquets régionaux et nationaux. Pour lui l'aventure a commencé en 2002 avec l'union des 3 clubs des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer. L'objectif était alors d'obtenir de meilleurs résultats en travaillant en collaboration. Chaque club conservait sa

propre identité mais une équipe principale par catégorie réunissait les meilleurs joueurs des 3 communes.

Et plus si affinités

Une décision suivie d'effets immédiats puisque les différentes équipes ont rapidement atteint un excellent niveau régional. De l'union à la fusion, il n'y avait plus qu'un pas, franchi en douceur en 2006. Le Pays des Olonnes Basket (POB) était né.

Depuis 3 ans, le nouveau club figure en Vendée parmi les clubs les plus pro-

metteurs. Avec ses 350 licenciés, le POB est le premier club du département en terme d'adhérents. Un vivier qui permet de répondre aux différentes aspirations de ses joueurs. Au POB, amateurs éclairés et compétiteurs nés font bon ménage.

Les rois du parquet

Côté formation, 9 entraîneurs qualifiés se relaient auprès des joueurs et leur permettent de progresser. Résultats : plusieurs équipes de jeunes évoluent en championnat régional excellence et l'équipe senior des filles n'est pas loin du niveau national.

La plus belle ascension demeure celle des seniors garçons qui ont grimpé 4 divisions et jouent désormais en nationale 3. Une position que les joueurs entendent bien conserver. Ouvert sur le signe de la victoire, le championnat 2009/2010 promet de grands moments sportifs.

Financé, entre autres partenaires, par la CCO, le POB a dernièrement signé

avec elle un contrat d'objectifs, révisable chaque année, et garantissant au club le soutien financier de la Communauté s'il se maintient en nationale 3 et intègre dans son équipe fanion les meilleurs joueurs du cru. **Le POB devient ainsi l'ambassadeur du Pays des Olonnes.**

Des bénévoles très présents

Le reste du budget est assuré par les subventions du Conseil Général, des partenaires privés et par les recettes perçues au cours des matches. Il faut dire que, tout au long de l'année, de nombreux bénévoles participent au rayonnement du POB et organisent des manifestations de qualité. Sans leur soutien actif, le POB n'aurait jamais connu une telle progression. Quand on vous dit que le basket est un sport d'équipe... ! ●

Site du POB : www.pob-basket.fr



Cool Café et Centre Animation Jeunesse

Du côté des jeunes

Sur le Pays des Olonnes, deux structures d'accueil gratuites –le Cool Café et le Centre Animation Jeunesse (CAJ)- ainsi qu'un éducateur de prévention sont à la disposition des 13/19 ans. Visite de ces structures propices à la convivialité, à la discussion, au dialogue, aux animations (musique, skateboard, jeux variés), etc.

L'EDUCATEUR DE PREVENTION

Il écoute, conseille et soutient...

Parce que formuler ses problèmes, c'est commencer à les résoudre, Etienne BRIDONNEAU, Educateur de Prévention, joue un rôle essentiel. Toujours prêt à aller à la rencontre des jeunes ou de leurs parents, il est également disponible sur rendez-vous.

Contact : Tél : 02 51 96 92 28
Permanences du mardi au samedi.

PRÉVENTION

34 RUE
DE L'HÔTEL DE VILLE
LES SABLES D'OLONNES

COOL CAFÉ

34 RUE
DE L'HÔTEL DE VILLE
LES SABLES D'OLONNES

Cool Café

Bar sans alcool, le Cool Café propose pourtant un cocktail explosif de :

JEUX



CONVIVALITÉ



MUSIQUE



ÉCOUTE



LECTURE



Contact : Tél : 02 51 23 95 66

Horaires période scolaire :

Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 00 à 19 h 00

Mercredi et samedi : 13 h 30 à 19 h 00

Vacances scolaires :

Du mardi au samedi : 13 h 30 à 19 h 00

CAJ

RUE DES CAPUCINES
OLONNES-SUR-MER

Au CAJ, impossible de s'ennuyer ! Entre les jeux, la musique, le skate, les sorties, les copains, les projets à mettre en place, etc. le programme est bien rempli. Reste que tout est fait pour développer l'autonomie des jeunes et les inciter à construire leurs loisirs.

Contact : Tél : 02 51 21 19 63

Horaires période scolaire :

Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 00 à 19 h 00

Mercredi et samedi : 13 h 30 à 19 h 00

Horaires vacances scolaires & mois juillet :

Du lundi au vendredi : 13 h 30 à 19 h 00



SKATE

Bla Bla Bla
Bla Bla Bla
Bla Bla

PROJETS

CENTRE
Animation
Jeunesse

CONSOLE

LOISIRS

MUSIQUE

« Do, ré, mi » : la classe des petits du Conservatoire

Au détour d'une chanson mimée surgit une grenouille, puis un loup, mais il est déjà temps d'écouter la mélodie d'une boîte à musique avant de sortir les instruments de percussion et d'improviser un concert argentin. Bienvenue dans la classe des petits du Conservatoire de la CCO !

Finie le temps des dictées de notes rébarbatives ! Dans tous les conservatoires de France, le solfège a été détrôné par l'éducation musicale. Plus pédagogiques et ludiques, les cours permettent aux enfants de se familiariser en douceur avec le monde de la musique. Ouvert à tous, que l'on vienne d'une famille sans musicien ou que l'on ait déjà été initié à la musique, le Conservatoire accueille les enfants à partir de 6 ans. Comme le premier cycle d'éveil comprend 3 niveaux, les petits mélomanes sont répartis en fonction de leur âge et de leur maturité. Entièrement basés sur l'oralité, les cours du premier niveau ont lieu sous forme de jeux et privilégient une approche sensorielle de la musique.

Vient ensuite le temps des premières lectures de notes et de rythme. L'apprentissage se fait en groupe et en s'amusant. Résultat : très peu d'enfants arrêtent la musique à cause de l'initiation musicale alors qu'autrefois 10 à 20 % des abandons étaient dus au solfège.

Désacraliser la musique

Très motivante, la pratique instrumentale est fortement encouragée. Si pour des questions de morphologie (ex : instrument trop lourd pour un enfant) ou de liste d'attente, il arrive que certains enfants doivent patienter un an, ils n'en sont que mieux armés lors de leurs premiers cours d'instrument. Reste qu'un certain nombre de familles n'ose toujours pas franchir le seuil du



Conservatoire. Pour battre en brèche leurs préjugés, la CCO pratique une politique tarifaire attractive. L'inscription d'un second enfant permet de bénéficier de 25 % de réduction et celle d'un troisième de 50 %. Un forfait a également été créé pour les familles aux revenus modestes bénéficiant de la carte « Atout » (voir l'encadré ci-dessus). Le tarif, très étudié, permet

La carte Atout

« Pour aller partout »

Véritable passeport vers la culture et le sport, la carte « Atout » est délivrée par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Réservée aux personnes disposant de faibles ressources, elle permet de bénéficier des réductions proposées par les associations et les services publics. Pour l'obtenir, il suffit d'avoir plus de 18 ans et de résider sur le Pays des Olonnes.

Renseignements :

- CCAS des Sables d'Olonne, Tél : 02 51 23 16 80
- CCAS du Château d'Olonne, Tél : 02 51 23 88 06
- CCAS d'Olonne-sur-Mer, Tél : 02 51 95 16 66

de faire de la musique à moins de 60 €. Les inscriptions pour l'année 2010/2011 ont lieu en juin prochain. Avis aux futurs « Mozart » des Olonnes ! ●

Calendrier culturel

Spectacles des mairies

Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67
Les Sables d'Olonne : 02 51 96 85 85
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

FÉVRIER

- L 1 2 février à 20 h 45
- M 2 Park, Mandel, Mozart, Hugo Leroy & Pierre Hentou Musique baroque
- M 3
- J 4
- V 5
- S 6 2 février à 20 h 30 Spectacle de Violon David Reinhardt et Olivier Tominé, Jazz
- D 7
- L 8
- M 9
- M 10 2 au 25 février Ateliers percussions de la Galerie Sonora Musique • Le Havre d'Olonne
- J 11
- V 12
- S 13 26 février à 20 h 30 Représentation des Ateliers percussions Musique • Le Havre d'Olonne
- D 14
- L 15
- M 16 3 février à 20 h 30 Jules et Marcel Philippe Caubère et Michel Galabru Théâtre • Les Atlantes
- M 17
- J 18
- V 19
- S 20 5 février à 20 h 30 Coma idyllique Compagnie hors pistes Cirque
- D 21
- L 22
- M 23 Auditorium Saint-Michel
- M 24
- J 25 12 février à 20 h 30 Les étrangers familiers Un salut à Brassens La campagne des musiques à ouvir Jazz chanson • Les Atlantes
- V 26
- S 27
- D 28

MARS

- L 1 2 au 14 mars Abracadabra Festival de magie
- M 2
- M 3 Le Havre d'Olonne
- J 4
- V 5 3 au 8 mars Rencontres Cinéma Cinéma
- S 6
- D 7
- L 8
- M 9 5 mars à 20 h 30 La puce à l'oreille de Georges Feydeau Théâtre du Volcan Bien Théâtre • Les Atlantes
- M 10
- J 11
- V 12
- S 13 9 mars à 20 h 30 Tournee Acoustique Raphaël Chanson • Les Atlantes
- D 14
- L 15
- M 16 19 mars à 20 h 30 IETO. Compagnie IETO Cirque
- M 17
- J 18
- V 19
- S 20 24 et 25 mars à 19 h 30 Tempête sur une toile d'araignée Compagnie Les Emus Conte • Salle des Fêtes de la Chaume
- D 21
- L 22
- M 23
- M 24
- J 25 24 mars à 21 h 00 Concert jazz La Mouchette, Quintet Just Friends Musique • La gargamoëlle
- V 26
- S 27
- D 28
- L 29
- M 30 27 mars à 18 h et 20 h 45 Gérard Dahan Humour
- M 31

AVRIL

- J 1 2 avril à 20 h 30 Spécial Musiques Festes Orchestre de Vendée Musique • Les Atlantes
- V 2
- S 3
- D 4
- L 5
- M 6 6 avril à 20 h 45 L'Avare de Molière C' Tabola Rasa Théâtre
- M 7
- J 8
- V 9
- S 10 7 au 12 avril Rencontres Cinéma Cinéma • La gargamoëlle
- D 11
- L 12
- M 13 8 au 10 avril à 20 h 30 Festival de la nouvelle chanson Musique
- M 14
- J 15
- V 16
- S 17 29 avril à 20 h 30 Manca Solo La Domenica Licia Maglietta Théâtre
- D 18
- L 19
- M 20
- M 21 Auditorium Saint-Michel
- J 22
- V 23
- S 24 29 avril à 21 h 00 Concert jazz La Mouchette, trio Duchemin Musique
- D 25
- L 26
- M 27
- M 28
- J 29
- V 30 30 avril à 20 h 45 Sexa Michel Delpech Musique

MAI

- S 1 3 mai à 20 h 30 Bonchamps ou la force du pardon Jacques Ravelean-Duparc Comédie musicale
- D 2
- L 3
- M 4
- M 5
- J 6
- V 7 5 au 11 mai Rencontres Cinéma Cinéma
- S 8
- D 9
- L 10
- M 11
- M 12 8 mai à 18 h Le Noura Musique
- J 13
- V 14
- S 15
- D 16
- L 17
- M 18
- M 19
- J 20 20 mai à 21 h 00 Concert jazz La Mouchette, Gilda Lohr chante Peggy Lee Musique
- S 22
- D 23
- L 24
- M 25
- M 26
- J 27
- V 28
- S 29
- D 30
- L 31

La gargamoëlle : Allée du Parc Coubertin - 85180 LE CHATEAU D'OLONNE / Le Havre d'Olonne : 71 rue du 8 mai 1945 - 85340 OLONNE-SUR-MER / Auditorium Saint-Michel : 1 avenue d'Anjou - 85100 LES SABLES D'OLONNE / Les Atlantes : 1 Promenade du Maréchal Joffre - 85100 LES SABLES D'OLONNE

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises Tél : 02 51 96 88 88
TUSCO Tél : 02 51 32 95 95
Piscine des Chirons Tél : 02 51 32 53 58
Déchetterie des Fontaines Tél : 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères
Tél : 02 51 23 86 05
École de musique Tél : 02 51 23 90 07
Médiateur du livre Tél : 06 17 25 37 99

Cool Café Tél : 02 51 23 95 66
Centre Animation Jeunesse
Tél : 02 51 21 19 63
CLIC Tél : 02 51 21 49 10
Multi Accueil Tél : 02 51 20 18 18

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. www.cc-olonnes.fr

Directeurs de la publication : Louis GUÉDON, Yannick MOREAU • Réalisation et rédaction : CCO (Virginie ROUX), Rue Prémion.
Photos, cartes et illustrations : Alexandre LAMOUREUX, CCO (Virginie ROUX, Manon ROBLIN, Manueta BELIER, Lucile DEFOIS, Olivier PAPON, Emmanuel GRANGE, Françoise BOUILLAULT), Paysages de l'Ouest, TUSCO, POB, www.photo-libre.fr • ISSN : 1770-9873